

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Pôle Territorial du Val de Sée



• LES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES ?

Emballages (hors verre)
et papiers



Colonnes jaunes ou bleues situées sur votre commune



Sac jaune uniquement Brécey

Emballages verre



Colonnes situées sur votre commune

Déchets organiques de cuisine et de jardin



Sur votre tas de compost ou dans un composteur ou lombricomposteur

La collectivité propose des composteurs :
400 litres (20 €), 600 litres (30 €), 800 litres (40 €)
Plus de détails : demander le guide du compostage

• LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES ?

Ordures ménagères résiduelles



Sac translucide

A déposer devant votre habitation ou en bout de chemin après 18h la veille du jour de collecte.

Sac fourni par la collectivité, disponible en mairie ou au pôle territorial du Val de Sée.

• TOUS LES AUTRES DÉCHETS ? A DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Accès interdit aux véhicules d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes. Sortie du dernier véhicule à l'heure de fermeture de la déchèterie.

	Brécey Boulevard des Merisiers		Juvigny-le-Tertre ZA du Plat Bois	
	Hiver*	Été*	Hiver*	Été*
Lundi	14h - 17h	14h - 18h	14h - 16h	14h - 16h30
Mardi	14h - 17h	14h - 18h	Fermée	Fermée
Mercredi	14h - 17h	14h - 18h	14h - 16h	14h - 16h30
Judi	14h - 17h	14h - 18h	Fermée	Fermée
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h	Fermée	Fermée
Samedi	8h30 - 12h et 14h - 17h	8h30 - 12h et 14h - 18h	10h - 12h et 14h - 17h	10h - 12h et 14h - 17h30

* Hiver du 15 octobre au 14 avril / été du 15 avril au 14 octobre
Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Emballages et papiers à RECYCLER

LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDES !



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

→ Uniquement les bouteilles, bidons et flacons en plastique



Produits alimentaires



Produits d'hygiène



Produits d'entretien

→ Emballages métalliques



→ Cartonnettes, briques alimentaires



→ Tous les papiers



Journaux, catalogues, prospectus



Courriers, enveloppes, livres



Papiers, bloc-notes, cahiers



Sacs papier

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



sans couvercles, bouchons et capsules

Tous ces déchets NE SE RECYCLENT PAS = Ordures ménagères



→ Plastiques NON RECYCLABLES



Boîtes, pots et barquettes



Pots et barquettes
de jardinage



Vaisselle en
plastique



Barquettes
polystyrène



Sacs et
suremballages



Jouets



Objets divers



CD, DVD,
cassettes



Tube de
dentifrice



Blisters

→ Papiers et cartons NON RECYCLABLES



Essuie-tout



Serviettes et
mouchoirs



Morceaux de papiers
< à 10cm



Couches

→ Divers (restes alimentaires, litières...)

BOUTEILLES DE GAZ



À déposer chez
un revendeur
de gaz

TEXTILES



À déposer dans
les bornes «Le Relais»
www.lafibredutri.fr

MÉDICAMENTS À RAPPORTER EN PHARMACIE



DIVERS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

→ Encombrants, ferrailles, gros cartons, bidons d'huile de vidange, huiles de vidange, batteries, radiographies, pots de peinture, vaisselle, piles, ampoules, cartouches d'imprimante, déchets d'équipement électriques ou électroniques, déchets verts

JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

A PARTIR DU 3 JUIN 2019



LUNDI



MARDI



MERCREDI



JEUDI



VENDREDI

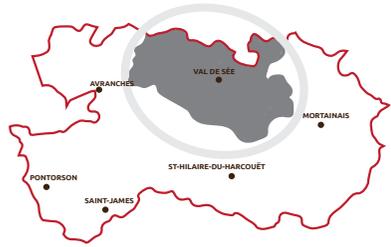


DÉCHÈTERIE



JOUR FÉRIÉ,
collecte décalée au lendemain
Toutes les autres collectes suivant le jour férié,
sont décalées d'un jour

www.msm-normandie.fr



COMMUNE DE BRÉCEY

La collecte du tri sélectif (sacs jaunes) et des ordures ménagères (sacs translucides) sera effectuée le même jour grâce à une benne à deux compartiments.



Pour tous renseignements : 02.33.68.68.96
 ou service.dechets@msm-normandie.fr

Service Déchets
 Pôle territorial de Saint-James / Pontorson
 1 rue Maxime de Coniac 50240 Saint-James



création graphique : service communication de la CAMSMN - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique